

La Commission Régionale des Arbitres Marqueurs Chronomètres s'est réunie le lundi 22 mars 2010 à 19 h au siège de la Ligue à Reims. Jean-François FAVAUDON, actuellement en métropole, assiste à la réunion.

Présents : J. AUMERSIER, F. BEZANGER, S. BRODU, J.F. FAVAUDON, F.X. FAVAUDON, A. GAABOUR, E. GILBERTIER, P. GIOVANNELLI et A. ORTILLON

Est excusé : M. DIFALLAH.

S. BRODU remercie les personnes présentes et accueille Jean-François FAVAUDON, qui donne des informations du basket réunionnais et explique sa très bonne intégration au sein de la Ligue Régionale. Elle excuse M. DIFALLAH retenu par des obligations professionnelles.

La CRAMC a reçu les vœux de : Laurent ACHDDOU, Nadia AMGHAR, Jean AUMERSIER, Valérie BEGLOT, Elodie BELLE, Fabien BEZANGER, Hubert BOURGUNE, Christophe BURKHART, Thomas CASSIEDE, Frédéric CHALOUPY, Guillaume COLLIN, Roberto CONTRERAS, Marie-Claude DASSE, Nabila DEKKICHE, Fabrice DEVILLERS, Guy EVRARD, Pascal FAUX, François-Xavier FAVAUDON, F.F.S.U., Adil GAABOUR, Estelle GILBERTIER, Patrick GIOVANNELLI, Arian GREVA, Philippe HENIQUI, Jacques LAURENT, Freddy LEPERCO, Daniel LEVASSEUR, Patrick MANINI, Aziz MAZOUZ, Marc NAMURA, Evelyne OLIVIN, Arnaud ORTILLON, Patrick PIHET, Etienne ROSAY, Franck SAPONE, Cheikhna WAGUE, Fanny et Fabien WEBER, la Ligue Champagne Ardenne de Basket et le club de Rethel.

#### Infos C.R.A.M.C.

#### Bilan du stage des 19 et 20 décembre 2009

Le stage des 19 et 20 décembre a malheureusement été perturbé par de mauvaises conditions climatiques. Toutefois, tous les stagiaires convoqués ont participé au stage, excepté Julien DUMORTIER, qui était l'arbitre le plus près du lieu de la formation. Aussi, la C.R.A.M.C. a décidé de remettre Julien DUMORTIER à disposition de son Comité Départemental.

Clélia BLANC, qui a, à nouveau échoué aux tests physiques, a été également remise à disposition de son Comité Départemental.

Néanmoins, l'encadrement a libéré plus tôt que prévu les

stagiaires le dimanche afin de permettre à tous de rentrer dans les meilleures conditions possibles. Les plus proches géographiquement ont donc assuré les rencontres du Tournoi Inter-Comités.

#### Bilan du stage des 16 et 17 janvier 2010

Les 16 et 17 janvier derniers s'est déroulé le stage de perfectionnement auquel étaient convoqués les arbitres du groupe "Potentiel", ceux du groupe "Jeunes" et les candidats au niveau régional. Les arbitres ont formé un groupe intéressant et très appliqué pendant la durée du stage.



Parallèlement se tenait la revalidation des formateurs départementaux et régionaux. Ainsi, Freddy LEPERCO a revalidé l'ensemble des formateurs, à savoir pour les Comités : Stéphane BAR, Thomas CASSIEDE, Fabrice DEVILLERS et Aziz MAZOUZ et pour la C.R.A.M.C. : Fabien BEZANGER, Sophie BRODU et Arnaud ORTILLON.

Il est à noter que Chloé BEGLOT avait été validée lors du stage de Nancy alors Djamel IGHZERNALI n'a pas répondu à la convocation, qui lui a été adressée.

A. GAABOUR informe que F. SAPONE souhaiterait avoir un retour des stagiaires ardennais. S. BRODU lui enverra un mail pour l'informer.

#### Validation des candidats arbitres

Les candidats venant de toute la région, la C.R.A.M.C. a décidé de programmer la validation des candidats arbitres sur le tournoi de Bétheny le 23 mai prochain. S. BRODU enverra les

convocations et informera le club organisateur. S. BRODU et A. GAABOUR encadreront ce stage. Ils seront aidés d'A. ORTILLON ou de F. BEZANGER selon leurs disponibilités respectives.

#### Bilan du groupe Potentiel

P. GIOVANNELLI informe, qu'excepté Rémi WIRTZ, les autres arbitres de ce groupe répondent régulièrement aux Q.C.M. qui leur sont proposés.

Concernant les séances vidéo, S. BRODU réunit les arbitres marnais une fois par mois au siège de la Ligue. Dans les Ardennes, A. GAABOUR les a rassemblés une fois et va s'efforcer d'en programmer une ou deux autres d'ici la fin de saison. Par contre, dans l'Aube, M. DIFALLAH étant trop peu disponible, F. BEZANGER va essayer d'en planifier avant le stage Espoirs I de G. COLLIN.

#### Formation régionale des O.T.M.

La C.R.A.M.C. va proposer une formation O.T.M. régionale dans le cadre du Tournoi Inter-Ligues 96, qui se déroulera à Troyes les 12 et 13 juin prochains. Toutefois, avant de diffuser l'information auprès des clubs, S. BRODU aimerait avoir des informations complémentaires de la C.F.A.M.C. sur les nouvelles dispositions relatives au secteur O.T.M..

#### Réunion des O.T.M.

E. GILBERTIER relate un bilan de la réunion des O.T.M. du secteur Haut-Niveau qui s'est tenue le 23 janvier dernier et à laquelle 7 O.T.M. sur 10 étaient présents. Le groupe a travaillé sur différents diaporamas et différents Q.C.M.. Par rapport aux désignations, seule F. WEBER a regretté le fait qu'un O.T.M. non champardennais ait été désigné sur le derby de Nationale I Masculine opposant le Reims C.B. à l'E.B. Châlons-en-Champagne. J. AUMERSIER explique que ledit week-end a été difficile à désigner au regard du nombre de matchs et des indisponibilités de certains O.T.M..

#### Informations diverses

Habib HAKOUM, par le biais d'une V.A.E., a été validé arbitre régional. Toutefois, avant de le désigner, S. BRODU doit s'assurer qu'il n'a pas atteint l'âge de 35 ans.

L. CRINDAL, pour des raisons personnelles, poursuivra sa carrière d'arbitre au sein de la Ligue de Lorraine. S. BRODU a informé N. KIATKOWSKI, Président de la C.R.A.M.C. de Lorraine et lui a envoyé les observations que L. CRINDAL a eues cette saison.

D. IGHZERNALI ayant informé de son indisponibilité perpétuelle au niveau départemental, n'est actuellement plus désigné au niveau régional; un arbitre ne pouvant être indisponible à un niveau et disponible à un autre niveau. Différents échanges ont eu lieu, sans qu'à ce jour, une issue favorable n'apparaisse dans la mesure où D. IGHZERNALI n'a informé ni la C.D.A.M.C., ni la C.R.A.M.C., de ses réelles disponibilités et indisponibilités.

P. GIOVANNELLI effectue un bilan des désignations et informe que, malheureusement, le premier tour des play-offs en Honneur Masculine, ne sera pas couvert par manque d'officiels. Par ailleurs, un problème est survenu lors d'un changement de match en Cadets et de ce fait, les arbitres ne se sont pas déplacés au bon endroit.

Concernant les observations, la C.R.A.M.C. ne pourra assurer deux observations par arbitre régional et trois observations pour les arbitres du groupe CF3. Toutefois, la C.R.A.M.C. met tout en oeuvre pour en effectuer le plus possible. A. ORTILLON pense qu'il serait intéressant de répertorier le nombre d'erreurs relevées sur les observations afin d'étudier qualitativement l'évolution de l'arbitre en Champagne Ardenne. L'idée est retenue et sera mise en place prochainement.

P. GIOVANNELLI explique que les désignations qu'il effectue pour la F.F.S.U. s'avèrent difficiles. Par ailleurs, il regrette un manque de sérieux de la part des équipes. S. BRODU lui demande de lui communiquer les coordonnées de la responsable de la F.F.S.U. afin de rétablir des règles viables pour tous.

Différents incidents sont survenus lors de rencontres pour lesquels des rapports ont été établis par l'ensemble des officiels présents.

Le bilan des chartes d'arbitrage est finalisé pour les quatre Comités de la Région et a été envoyé à la C.F.A.M.C.. Les clubs n'étant pas en règle et sanctionnés financièrement uniquement sont les suivants :

- Comité des Ardennes : Rethel S.B., M. Revin.
- Comité de l'Aube : U.S Villenauxe.

- Comité de la Marne : C.A.D. Mourmelon Basket.
- Comité de la Haute-Marne : Saint Dizier Basket

Les clubs qui ne sont pas en règle pour la seconde saison consécutive et qui sont, de ce fait, sanctionnés financièrement et sportivement sont :

- Comité des Ardennes : U.S. Nouzonnaise.
- Comité de l'Aube : B.C. Coeurlequin, E. Troyenne, J.S. Vanne Pays d'Othe.
- Comité de la Marne : A.S. Courtisols Basket, E. Recy Saint Martin, G. Vitry le François, M.J.E.P. Cormontreuil, A.S.A. Tinquieux Basket, U.S. Fismes, A.B.C. Reims, A.B. Sparnacienne, E.L. Witry les Reims Basket, B.B. Champagne Team, U.C.C.B.
- Comité de la Haute-Marne : aucun club.

Les clubs évoluant au niveau régional et sanctionnés sportivement ont été informés. Les C.D.A.M.C. ont la charge de prévenir l'ensemble des clubs et d'appliquer les sanctions.

Par ailleurs, S. BRODU va apporter des explications au club de l'E. Troyenne qui pensait être en règle.

#### Infos C.D.A.M.C.

##### Formation commune

Une réunion pour mettre en place une formation commune arbitres / entraîneurs dans les Comités de l'Aube et des Ardennes sera planifiée prochainement.

#### Infos Zone Est

C. BEGLOT et L. QADRAKU représenteront la Champagne Ardenne lors du T.I.C. et T.I.L. qui se déroulera à Lons le Saunier du 8 au 11 avril 2010.

Alain KLEIN participera à la Passerelle CF 1 - HN 3, qui se déroulera en même temps que le stage Espoirs III à Cholet.

M. JEANPIERRE, qui est arrivé en retard, lors d'un match de Nationale III Masculine à Saint Dizier, a un retrait de 6 points sur la somme de ses observations.

Le stage de pré-saison des arbitres de la Zone Est est programmé les 4 et 5 septembre prochains en Franche-Comté.

Sur une idée de Michel MENU, S. BRODU a proposé à Elodie

BELLE et Philippe HENIQUI d'organiser un stage de recyclage O.T.M. Haut Niveau lors du Tournoi de l'Equipe de France en juillet prochain à Troyes. Elle a reçu une réponse favorable et doit se rapprocher du Comité de l'Aube pour son organisation.

#### Infos C.F.A.M.C.

S. BRODU informe que Christophe BURKHART a été remplacé, au poste de Responsable National des O.T.M., par Pascale SIGOT. Elle a essayé de le joindre sans y parvenir à ce jour.

S. BRODU expose les grands axes de la refonte du secteur O.T.M.. A ce jour, plusieurs points sont encore à éclaircir et pour lesquels, il est important d'attendre des informations complémentaires de la part de la C.F.A.M.C..

La C.F.A.M.C. a rappelé à l'ensemble des arbitres de Championnat de France que seule la première feuille doit être envoyée aux instances dans le cas de rapports. Les autres feuilles doivent être remises aux deux équipes en présence.

Afin de pouvoir officier sur les rencontres amicales pendant la période estivale, il sera demandé aux arbitres d'être licenciés au 1<sup>er</sup> août de la saison. S. BRODU va transmettre cette information aux arbitres de la Zone Est.

La C.F.A.M.C. a diffusé une liste d'interprétations relatives au code de jeu actuel.

Le stage des arbitres de Pro B, NM 1 et L.F. se déroulera du 27 au 29 août 2010 tandis que celui des arbitres de Pro A se tiendra du 17 au 19 septembre 2010.

Lors du tour de table, A. GAABOUR émet le souhait qu'un stage régional soit organisé dans les Ardennes. La C.R.A.M.C. retient l'idée et s'efforcera d'en planifier un dès la saison prochaine.

J.F. FAVAUDON remercie la C.R.A.M.C. de l'avoir convié à cette réunion.

S. BRODU remercie les personnes présentes et clôture la réunion à 21 h 30.

La Présidente de la C.R.A.M.C.  
Sophie BRODU